



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Documentation des Données foncières

Extrait de la documentation en ligne



DOCUMENTATION



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

*Liberté
Égalité
Fraternité*



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Le Cerema est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique, présent partout en métropole et dans les Outre-mer grâce à ses 26 implantations et ses 2 400 agents. Détenteur d'une expertise nationale mutualisée, le Cerema accompagne l'État et les collectivités territoriales pour la transition écologique, l'adaptation au changement climatique et la cohésion des territoires par l'élaboration coopérative, le déploiement et l'évaluation de politiques publiques d'aménagement et de transport. Doté d'un fort potentiel d'innovation et de recherche incarné notamment par son institut Carnot Clim'adapt, le Cerema agit dans 6 domaines d'activités : Expertise & ingénierie territoriale, Bâtiment, Mobilités, Infrastructures de transport, Environnement & Risques, Mer & Littoral.

Site web : www.cerema.fr

Avertissement

Ce document est extrait de la documentation en ligne, disponible sur le site <https://doc-datafoncier.cerema.fr/>, qui est mise à jour en continu. Ce document n'est donc valable qu'à un instant t, et le lecteur est invité à aller consulter la documentation en ligne pour bénéficier des dernières nouveautés.

Ce guide est un guide technique renseignant sur le contenu, les limites et la manière d'utiliser la base de données « Fichiers fonciers ». Pour d'autres questions (modalités d'accès, études réalisées...), le lecteur est invité à consulter le site <https://datafoncier.cerema.fr>

Cette documentation, évolutive, peut cependant encore contenir des erreurs ou coquilles. Si vous relevez une erreur dans celle-ci, n'hésitez pas à nous en faire part par mail via la boîte datafoncier@cerema.fr

Fiche

Table des matières

1 Modalités de diffusion

1.1 Une donnée réservée aux ayants-droit des données foncières

1.2 Deux versions de CoproFF selon les droits du demandeur

1.3 Formats de diffusion

1 Modalités de diffusion

1.1 Une donnée réservée aux ayants-droit des données foncières

Les données CoproFF sont disponibles pour tous les ayants-droit des données foncières, sur leur territoire de compétence. Elles peuvent également être mises à disposition de bureaux d'études mandatés par ces ayants-droit, pour la durée de leur mission. Pour obtenir CoproFF, vous devez donc avoir une demande d'accès aux données foncières active. La procédure est décrite sur [Datafoncier](#).

1.2 Deux versions de CoproFF selon les droits du demandeur

Deux versions des trois millésimes sont disponibles :

- Une version "complète" de CoproFF comprenant à la fois l'ensemble des indicateurs issus du [RNIC](#) (y-compris ceux qui ne sont pas en open data) et quelques indicateurs issus de [lovac](#). Réservée aux structures habilitées à accéder au RNIC et aux ayants-droit de [lovac](#), cette version est diffusée par l'Anah depuis la [plateforme de téléchargement dédiée](#).
- Une version limitée au contenu open data du RNIC et ne comprenant pas d'indicateurs issus de [lovac](#), accessible depuis [Datafoncier](#). Cette version est ouverte aux ayants droits des fichiers fonciers qui ne sont pas habilités à accéder au RNIC. Toute structure ayant une demande valide peut télécharger les données sur le [PortailDF](#). Cette dernière version fait également l'objet d'une intégration au sein d'Urbansimul.

CoproFF fait l'objet d'une documentation complète comprenant une fiche descriptive, un guide de prise en main et un dictionnaire des variables.

1.3 Formats de diffusion

Les données CoproFF sont livrées selon trois formats, pour le territoire de compétence du demandeur :

- Des fichiers geopackages (.gpkg), facilement visualisables sur les outils SIG,
- Des fichiers texte (.csv),